

Examen Hypnologue

1. Examen écrit -> 20 questions

- 5 questions “psychopathologie”
- 5 questions “histoire de l’hypnose”
- 5 questions “les inductions”
- 5 questions “les protocoles”

Aucun support ne sera autorisé.

2. Analyse d’accompagnement

Détailler la manière choisie pour accompagner le client sur plusieurs séances. (Min. 5 pages)

- Comment vous avez accompagné le client
- Quelle stratégie
- C’était quoi “le problème”
- Quel protocole, à quel moment, choix ?
- Quelle induction à quel moment, choix ?
- Etc



3. Vidéo phénomène hypnotique

Une vidéo du candidat en train de faire une induction, utiliser un levier hypnotique.

-> Obtenir un phénomène hypnotique visible.

Lors de l'envoi de la vidéo, merci de spécifier le phénomène hypnotique souhaité.

Délai

La vidéo "Phénomène hypnotique" ainsi que l'Analyse d'accompagnement, en PDF, sont à envoyer dix jours avant le jour de l'examen par mail à :

Contact@arche-hypnose.ch

Le jour J

Le jour de l'examen, les candidats, passeront devant un Jury, un par un, ils auront du temps pour répondre aux 20 questions de l'examen écrit. Par la suite, il y aura une défense sur leur « analyse d'accompagnement » ainsi que sur la vidéo « le phénomène hypnotique ».

